

AUTORISATION PARENTALE SEJOUR **ET ACTIVITES JUILLET 2024** **SAINGHIN EN WEPPEES**

6/13 ANS

(Enfants nés de 2017 à 2013)

Dans le cadre des activités du séjour, vous voudrez bien compléter ce formulaire.

Merci de **vérifier les informations de votre enfant sur votre espace personnel via le portail famille et effectuer les modifications qu'il convient**. Nous vous transmettrons alors la fiche de renseignements de votre enfant à signer. Elle est à retourner sur portailfamille@sainghin-en-weppes.fr accompagnée de la copie du carnet de vaccination, l'autorisation parentale pour les photos et la fiche de renseignements complémentaires.

Aucune inscription ne pourra être acceptée si le dossier n'est pas complet.

Mon enfant : Né le

N° de tél :

Participera **du Lundi 29 juillet au vendredi 02 août** au séjour « sports et nature » au parc d'Olhain (hébergements en chalets)

Fait le

Signature :

ATTENTION PLACES LIMITEES : 24 PLACES PAR GROUPE

Tarif : 130 euros par séjour

Extrait du règlement extrascolaire et périscolaire :

LE PAIEMENT ET LA FACTURATION :

En ligne sur le portail famille ou à l'accueil de la Mairie

La facturation des prestations effectuées est établie et adressée aux familles de deux façons possibles :

- La facture sera visible sur **l'espace personnel du portail famille** et une notification sera envoyée par mail au plus tard le 5^{ème} jour du mois.
- **A l'accueil de la Mairie** à partir du 5^{ème} jour du mois.

Quelle que soit l'option choisie par la famille, la facture doit être réglée avant le 20 du mois.

Une fois le délai dépassé, le paiement ne pourra plus être effectué en Mairie ou via le portail famille et le recouvrement sera effectué par la Trésorerie Principale d'Armentières.

Une majoration de 10 % de la facture non payée dans les délais sera ajoutée sur la prochaine facture.